

# CRAJEP 971

Le CRAJEP est un organisme volontaire d'association de Jeunesse et d'Education Populaire, dont l'objet est:

~ L'expression et l'action communes au niveau régional d'une politique globale de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Education Populaire.

~ La représentation, l'organisation, la défense et le soutien des intérêts communs en matière de relations départementales et régionales.

Le CRAJEP Guadeloupe est affilié au mouvement national, le CNAJEP. Il œuvre pour la promotion de la vie associative, la mutualisation des expériences et les échanges de pratiques.

## L' ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

Le CRAJEP, en partenariat avec le CREPS, AFFIRMATIC, UNIFORMATION et de la DJSCS, propose des formations aux responsables des associations et aux jeunes en vacances scolaires prêts à prendre des responsabilités associatives dans une perspectives de relève des cadres.

Ces formations s'adressent spécialement aux présidents, pour la gouvernance, aux secrétaires pour la gestion administrative, aux trésoriers pour la gestion comptable et aux chefs de projets pour la méthodologie de projets.

## FAITES VIVRE NOTRE SECTEUR

### Formations ouvertes aux adhérents du CRAJEP.

Adhésion : 50 € pour l'année

#### Prise en charge par :

- ♦ UNIFORMATION
- ♦ DJSCS

#### Horaire Bureau :

Lundi, Mardi, Jeudi

08 h 30 - 13 h 00 & 14h 00 - 17 h 30

Mercredi & Vendredi

08 h 30 - 14 h 00

Désire adhérer au CRAJEP 971



**GUADELOUPE**



CRAJEP , Local au CREPS  
Route des Abymes  
97139 Abymes



crajep971@gmail.com



0590. 80 26 81

0690. 65 70 53

Comité Régional  
des Associations de Jeunesse  
et d'Education Populaire



**Téléphone: 0590. 80 26 81**  
**Email: crajep971@gmail.com**



## L' ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

### Un programme adapté

#### La fonction de Président :

Les caractéristiques de l'environnement associatif (statuts, AG, AG extraordinaire, AG ordinaire, CA, etc.).

Les obligations statutaires et réglementaire,

La représentation de l'association auprès des partenaires,

La gouvernance d'une association (l'autorité, la culture de l'association, les outils d'aide à la décision, etc.) .

Les possibilités de développement de la structure à travers l'emploi d'un « permanent salarié » ;

#### La fonction de Secrétaire :

Les tâches administratives courantes (courriers et renseignements des demandes des administrations et partenaires, etc.).

L'instruction des dossiers d'appels à projet et appel d'offre.

Les obligations administratives de l'employeur.

Les tâches d'animation des différentes commissions et des activités de l'association.

La préparation des réunions et diverses assemblées.

#### La fonction de Trésorier :

La tenue des livres comptables (recettes et dépenses)

Les salaires et charges sociales de l'employeur du point de vue financier .

Les diverses déclarations.

Le rapport du trésorier lors de l'AG et les pièces justificatives.

Les opérations liées aux activités (assurances, formation professionnelle, etc.).

#### Méthodologie des appel à projets:

Les différentes étapes de réponse à un appel à projet.

De l'idée au bilan en passant par la réalisation de l'action.

La rédaction des divers documents.

Les pièces annexes.

## CALENDRIER DES FORMATIONS

INTITULÉ	DATE	LIEU	PUBLIC
<i>Méthodologie de Projet La Fonction de Trésorier</i>	7 et 8 Juillet 2014	CREPS	<i>Bénévoles associatifs et personnels rémunérés</i>
<i>Méthodologie de Projet La Fonction de Président</i>	10 et 11 Juillet 2014	CREPS	<i>Bénévoles associatifs et personnels rémunérés</i>
<i>La Fonction de Secrétaire La Fonction de Président</i>	15 et 16 Juillet 2014	CREPS	<i>Bénévoles associatifs et personnels rémunérés</i>
<i>La fonction de Trésorier La Fonction de Secrétaire</i>	17 et 18 Juillet 2014	CREPS	<i>Bénévoles associatifs et personnels rémunérés</i>
<i>Méthodologie de Projet La Fonction de Président</i>	21 et 22 Juillet 2014	CREPS	<i>Bénévoles associatifs et personnels rémunérés</i>
<i>Méthodologie de Projet La Fonction de Trésorier</i>	24 et 25 Juillet 2014	CREPS	<i>Bénévoles associatifs et personnels rémunérés</i>
<i>La Fonction de Secrétaire La Fonction de Président</i>	28 et 29 Juillet 2014	CREPS	<i>Bénévoles associatifs et personnels rémunérés</i>